

- 16 octobre 2018
- La Tribune
- JEAN-FRANÇOIS GAGNON jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

Feu vert controversé Les autorités américaines permettent l'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry

Les autorités américaines permettent l'agrandissement du site d'enfouissement situé près du lac Memphrémagog

MAGOG — Les autorités américaines ont autorisé l'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry, au Vermont. La décision, annoncée en fin de journée vendredi, permettra à l'entreprise propriétaire du lieu, New England Waste Services Vermont (NEWSVT), d'enfouir jusqu'à 600 000 tonnes de déchets par année à Coventry. Le député de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, n'en revient tout simplement pas. Par voie de communiqué, l'Agency of Natural Resources a indiqué avoir délivré une autorisation finale permettant la poursuite des activités du site d'enfouissement ainsi que l'agrandissement de ses installations à proximité de la rivière Black, laquelle coule en direction du lac Memphrémagog.



LA TRIBUNE — PHOTO ARCHIVES

L'enfouissement de déchets à Coventry, près du lac Memphrémagog, pourra passer de 250 000 tonnes par année à 600 000 tonnes.

Jusque-là, NEWSVT et sa filiale Casella Waste Systems ne pouvaient pas enfouir plus de 250 000 tonnes de déchets par année à Coventry. Le nouveau certificat entraîne donc ce chiffre à la hausse de façon importante puisqu'on a plus que doublé la quantité maximale permise.

« J'ai ragé tout le week-end après avoir appris que cette autorisation avait été donnée, lance le député Denis Paradis. Ça n'a vraiment pas d'allure. Vous imaginez : c'est un site d'enfouissement qui est tout près d'un lac. »

M. Paradis rappelle que les municipalités bordant le lac Memphrémagog, en sol américain, ne puisent pas leur eau potable dans celui-ci, contrairement à ce qu'on observe au Québec. Ici, les réseaux d'aqueduc des villes de Sherbrooke et de Magog sont notamment alimentés par ce lac.

« Les Américains ne considèrent pas le lac Memphrémagog comme un réservoir d'eau potable. Ça explique probablement pourquoi ils n'ont pas la même sensibilité que nous par rapport à ce qui se passe à Coventry. S'il fallait que le site d'enfouissement se mette à fuir, dans 30 ans d'ici par exemple, ça pourrait avoir des conséquences graves », souligne le député de Brome-Missisquoi.

Malgré l'approbation donnée par l'ANR, Pierre Paradis ne lance pas la serviette. Il prévoit notamment discuter de la situation avec la ministre de l'Environnement et des Changements climatiques du Canada, Catherine McKenna, et sa collègue attachée aux Affaires étrangères, Chrystia Freeland.

M. Paradis pourra également compter sur la collaboration de la Ville de Sherbrooke, s'il le désire. « C'est une très mauvaise nouvelle, déclare le maire de Sherbrooke, Steve Lussier, au sujet de l'agrandissement prévu. J'ai parlé avec

les services juste avant le conseil municipal pour me faire rassurer en partie. Il reste des études à faire par rapport à l'eau. Je pense que ce sera quand même assez contrôlé.»

LE LIXIVIAT

Très au fait du dossier, le président de l'organisme Memphrémagog conservation inc. (MCI), Robert Benoit, aurait sans doute pousser un énorme soupir de soulagement si l'ANR avait refusé d'émettre un certificat d'autorisation à NEWSVT. Il soutient cependant que le principal problème n'est pas l'exploitation du lieu, mais plutôt le traitement d'une partie du lixiviat produit par le site de Coventry à Newport.

« Si on n'avait plus de site d'enfouissement à Coventry, la question du lixiviat, un liquide résiduel contenant plein de substances nocives, serait réglée et ce serait une bonne chose. Mais nous notre bataille, depuis un certain temps, c'est juste que le lixiviat soit traité ailleurs qu'à Newport », affirme M. Benoit.

Le président du MCI avait participé, il y a quelques semaines, à une rencontre publique à laquelle plus de 120 personnes avaient pris part aux États-Unis. De nombreux citoyens parmi l'assistance avaient alors fait part de leurs inquiétudes à l'égard du site d'enfouissement.